

Commission : Discipline
Date : 08 octobre 2020

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	12 09 2020	SUD CHARENTE	4 matches fermes + 2 matches avec sursis	Art. 9 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 2020	50 €
D2	12 09 2020	MONTMOREAU AJ	7 matches fermes + 2 matches avec sursis	Art. 13.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 2020	80 €
D2	12 09 2020	SUD CHARENTE	Police des terrains	Art. 2.1 du Règlement disciplinaire	Club	12 10 2020	100 €
D2	12 09 2020	MONTMOREAU AJ	Police des terrains	Art. 2.1 du Règlement disciplinaire	Club	12 10 2020	100 €
D4	13 09 2020	NERCILLAC/REPARSAC ES	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €
D4	13 09 2020	MOSNAC AS	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 2020	37 €
Coupe Charente	04 10 2020	AIGRE AS	1 match de suspension	Art. 4 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe Charente	04 10 2020	AIGRE AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €

Coupe Charente	04 10 2020	ELAN CHARENTAIS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe Charente	04 10 2020	MANSLE CR	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe Charente	03 10 2020	SIREUIL JS	12 matches de suspension	Art. 6 et Art. 8 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	200 €
Coupe Charente	03 10 2020	CHAMPNIERS ES	2 matches de suspension	Art. 5 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe Réserves	03 10 2020	MORNAC ES	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe Réserves	04 10 2020	RUELLE OFC	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème disciplinaire	Dirigeant	05 10 2020	37 €
Coupe Réserves	04 10 2020	NANTEUIL/VERTEUIL ENT.	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe District	04 10 2020	VARS AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe District	04 10 2020	VARS AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
Coupe District	04 10 2020	VARS AS	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €

Coupe District	04 10 2020	St AULAIS CHALL. AS	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème disciplinaire	Joueur	05 10 2020	37 €
----------------	------------	---------------------	-------------------------	--------------------------------	--------	------------	------

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON